



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

SM - SMA

Yasmine CAMARA
Maire-Adjoint
Déléguée aux commerces et à l'animation

Affaire suivie par : Sandrine Rémon
Tél : 01 48 86 41 15

Objet : 39^{ème} Journée des Associations
Dimanche 3 septembre 2023

P.J. : Bulletin d'inscription

Saint-Maur-des-Fossés, le 4 avril 2023

Madame, Monsieur,

Je vous informe que la 39^{ème} Journée des Associations aura lieu le 3 septembre 2023 de 11h à 18h Place des Marronniers.

Si vous souhaitez y participer, vous trouverez ci-joint le bulletin d'inscription à retourner, avant le 15 mai 2023, accompagné du règlement de 10 euros, par chèque à l'ordre du Trésor Public à l'adresse suivante :

Saint-Maur Animation
27/31 avenue du Port au Fouarre
94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

En cas de première participation ou de changement dans vos documents, je vous remercie de bien vouloir transmettre à cette même adresse :

- Le récépissé de déclaration en Préfecture ;
- Les statuts ;
- La composition du bureau.

En cas de dossier incomplet (pièces demandées, sans règlement), votre demande d'inscription ne pourra être prise en compte.

Enfin, le service Saint-Maur Animation reprendra contact avec vous si vous avez coché sur le bulletin d'inscription la/les case(s) « Démonstration » et/ou « Initiation » afin d'organiser le planning.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Maire et par délégation
Le Maire-Adjoint



Yasmine CAMARA